

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 1/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Distinct Herbicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, herbicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF CORPORATION
100 Park Avenue
Florham Park, NJ 07932, USA

Adresse de contact:

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1
CANADA
Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: C8 H5 Cl2 O3.Na ; C5 H11 F2 N4 O3.Na
famille chimique: substitué, aromatique(s), acide carboxylique
PCP # 25811

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	2B	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Aquatic Acute	2	Danger pour le milieu aquatique - aigu

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

page: 2/13

Version: 7.0

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Aquatic Chronic	2	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Poussière combustible	Poussière combustible (1)	Poussière combustible

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H320	Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air.
H302	Provoque une irritation des yeux.
H401	Nocif en cas d'ingestion.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques.
	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P260	Ne pas inhaler poussières/brouillards/vapeurs.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311	En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P391	Recueillir le produit répandu.
P337 + P311	Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 3/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

3,6-dichloro-o-anisate de sodium

Numéro CAS: 1982-69-0

Teneur (W/W): 50.0 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

3-Pyridinecarboxylic acid, 2-(1-(((3,5-difluorophenyl)amino)carbonyl)hydrazono)ethyl)-, monosodium salt

Numéro CAS: 109293-98-3

Teneur (W/W): 20.0 %

Synonyme: Pas de données disponibles.

méthanol

Numéro CAS: 67-56-1

Teneur (W/W): 1.0 - 3.0%

Synonyme: Methyl alcohol

Quartz (SiO₂)

Numéro CAS: 14808-60-7

Teneur (W/W): 0.1 - 1.0%

Synonyme: Silicon dioxide

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer.

Lorsque avalé:

Si la personne est en mesure d'avalier, faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 4/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composés halogénés
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre les mesures de protection adéquates. Évacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Éteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 5/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la chaleur extrême. Ne pas exposer aux substances susceptibles d'être oxydées. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des substances non compatibles. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

méthanol	OSHA PEL	CTR 200 ppm 260 mg/m ³ ; VME 200 ppm 260 mg/m ³ ; SKIN_FINAL ; La substance peut être absorbée à travers la peau.
	ACGIH TLV	VLE 250 ppm 325 mg/m ³ ; VME 200 ppm ; VLE 250 ppm ; Effet sur la peau ; Danger d'absorption cutanée Effet sur la peau ; Danger d'absorption cutanée

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 6/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

kieselguhr	OSHA PEL	VME 6 mg/m ³ ; VME 0.8 mg/m ³ ; La limite d'exposition est calculée d'après l'équation $80\text{mg/m}^3 / (\% \text{SiO}_2)$, en prenant une valeur de 100% de SiO ₂ . Des pourcentages inférieurs en SiO ₂ conduisent à des limites d'exposition plus élevées. VME 20 Des millions de particules par pied cube d'air ;
------------	----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Matériaux adaptés, caoutchouc, matière plastique

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter de respirer la poussière. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	granulés
Odeur:	pratiquement inodore, odeur modérée
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	crème havane
Valeur du pH:	env. 7 - 9 (1 %(m), 25 °C)
Point de fusion:	> 320 °C Les données se rapportent à la matière active.
Point d'ébullition:	env. 155 °C (760 mmHg)
Point d'éclair:	non applicable

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 7/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Densité apparente:	610 kg/m ³ (25 °C)
Densité de vapeur:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Vitesse d'évaporation:	non applicable

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:
non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable.

Une polymérisation dangereuse n'a pas lieu. Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Matières incompatibles

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées., Lors d'une sollicitation thermique prolongée des produits de décomposition peuvent être libérés.

Décomposition thermique:

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 8/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. Relativement non-toxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle)

Valeur: 1,600 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.34 mg/l

durée d'exposition: 4 h

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 5,000 mg/kg

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Peut provoquer de légères irritations de la peau. Peut causer une irritation modérée mais temporaire aux yeux.

Peau

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Oeil

espèce: lapin

Résultat: moyennement irritant

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 9/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

test de Buehler modifié
espèce: cobaye
Résultat: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

La fraction inhalable est < 0,1 %, par conséquent la classification concernant la toxicité par inhalation ne s'applique pas.

Données relatives à : méthanol

Evaluation du caractère cancérogène: Lors d'études à long terme par inhalation sur les rats et les souris, la substance n'a pas eu d'effet cancérigène. Dans les études à long terme où la substance est administrée à forte concentration via l'eau potable, un effet carcinogène a été observé en expérimentation animale. Ces effets ne sont pas pertinents chez les humains, aux niveaux d'exposition retrouvés en milieu de travail.

Données relatives à : Quartz (SiO₂)

Evaluation du caractère cancérogène: Lors d'essais à long terme par ingestion sur le rat et la souris, le produit n'a pas eu d'effet cancérigène. Lors d'études à long terme sur les animaux durant lesquelles la substance était administrée par inhalation à doses élevées, un effet cancérogène a été observé. La substance et ses composants sous forme de poussières inhalables/aérosols ont été classés en catégorie 1 des substances cancérogènes par la Commission MAK (Substances, qui provoquent le cancer chez l'homme). L'effet cancérigène ne peut être exclu en toute sécurité. L'inhalation répétée de la fraction alvéolaire de poussières fines peut entraîner des séquelles au niveau des poumons. Le Centre International de recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié cette substance dans le Groupe 1 cancérogène humain (connu). Substance classifiée en tant que cancérogène par le NTP

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : méthanol

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 10/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Il y a une forte probabilité que le produit n'est pas nocif pour les poissons. Nocif à effets aigus chez les invertébrés aquatiques. Toxique de façon aiguë pour les plantes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) > 200 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) > 150 mg/l, *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

NOEC (72 h) 150 mg/l, *Selenastrum capricornutum* (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

Evaluation de la toxicité terrestre

Nocif à effets aigus pour les organismes terrestres.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O)

Données relatives à : Dicamba

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : 3-Pyridinecarboxylic acid, 2-[1-[[[(3,5-difluorophenyl)amino]carbonyl]hydrazono]ethyl]-

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Dicamba

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : 3-Pyridinecarboxylic acid, 2-[1-[[[(3,5-difluorophenyl)amino]carbonyl]hydrazono]ethyl]-

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 11/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dicamba

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

Données relatives à : 3-Pyridinecarboxylic acid, 2-[1-[[[(3,5-difluorophenyl) amino]carbonyl]hydrazono]ethyl]-

En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11
Version: 7.0

page: 12/13
(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

AVERTISSEMENT:

Contient l'allergène soja.

ATTENTION:

POISON.

Crâne et os croisés dans un triangle inversé

Irrite les yeux.

Sensibilisant potentiel pour la peau.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

Cause une irritation des yeux.

NOCIF SI AVALÉ.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2021/01/11

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE.

Fiche de données de sécurité

Distinct Herbicide

Date de révision : 2021/01/11

Version: 7.0

page: 13/13

(30278613/SDS_CPA_CA/FR)

AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ